

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 31 (1893)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Battu et content  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193419>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

flexion que c'eût été là un grand bien pour l'humanité.

**Battu et content.** — Il n'est question, en Allemagne, que d'un simple grenadier, Hans Müller, qui vient d'y acquérir une notoriété un peu joviale.

Condamné à la schlague, il était descendu la semaine dernière dans la cour de la caserne pour y subir sa peine.

L'officier, accouru pour procéder à cette exécution, fut surpris de lui découvrir une attitude peu habituelle en pareille circonstance. Müller était visiblement joyeux et contenait avec peine une forte envie de rire.

Dès les premiers coups de bâton, il éclata. Son hilarité s'exalta avec les cruautés du supplice, et lorsque, enfin, on le laissa pantelant, ensanglanté sur la peau, il riait aux larmes.

— Ah ça ! interrogea l'officier stupéfait, qu'est-ce qui vous prend ? Pourquoi riez-vous ?

— Je ris, parce que vous vous êtes tous mis le doigt dans l'œil. Nous sommes deux Müller dans la compagnie : moi, Hans Müller, et un autre, Fritz Müller... C'est Fritz qui a été condamné à la schlague, et c'est sur moi que vous tapez depuis vingt minutes !

L'empereur a envoyé ses félicitations à Hans « pour ne s'être plaint qu'après avoir subi la peine. »

**L'amour, instrument de progrès.** — On a constaté, depuis plusieurs années, que les recrues des cantons d'Unterwald et d'Uri accusent un degré moyen d'instruction bien supérieur à celui de plusieurs contrées de la Suisse qui se précédent pourtant les plus cultivées.

Un journal argovien constate franchement le fait et en donne une explication assez amusante.

Les filles à marier de l'Unterwald, dit ce journal, se sont entendues et ont prêté le serment solennel de ne danser avec un jeune homme que lorsqu'elles auraient pu jeter un coup d'œil dans son livret de service et constater ainsi les notes obtenues par lui aux examens de recrues. Si ces notes sont mauvaises, le galant est éconduit sans miséricorde.

Les Uranaises ne sont pas plus tendres à l'égard des ignares. Lorsqu'un garçon vient leur conter fleurette et roule de gros yeux amoureux, elles lui demandent tout d'abord son livret de service. Si les notes sont bonnes, la belle se laisse attendrir et consent à ce qu'on lui fasse la cour. Sinon le pauvre amoureux est congédié. L'amour contribue ainsi à relever le niveau intellectuel du pays.

**La camomille.** — Qui saurait célébrer dignement les vertus de la camomille ? Un

médecin disait que si l'on connaissait son efficacité, on s'agenouillerait devant chaque plante de camomille rencontrée sur son chemin. On l'emploie comme fébrifuge antispasmodique et parfois comme vermifuge. Une neuvaïne de tisane de camomille prise à jeun suffit généralement pour remettre un estomac délabré. Une personne âgée, souffrant de crampes violentes de l'estomac, guérira complètement en prenant chaque matin une demi-tasse de camomille tiède, préparée la veille (on doit en retirer les fleurs après infusion). Mêlée au lait elle produit une boisson saine et agréable.

Les compresses de camomille chaude calment les douleurs de l'estomac. Un bain de camomille purifie les plaies, engelures ouvertes, etc.

On fait aussi infuser à froid la grande camomille ; à cet effet, placez-en quelques fleurs, le soir, dans un verre, que vous prendrez le lendemain matin. Les fleurs de camomille peuvent aussi être macérées dans du vin. L'huile de camomille chauffée est indiquée pour les maux d'oreilles.

Videz la poussière du fond de votre cornet de camomille dans un coin de votre jardin, cela suffit comme semence ; vous aurez de cette façon des plantes de camomille.

Les fleurs et les plantes séchées se conservent mieux dans un sac que dans un cornet, où elles courront le risque de se moisir.

**Potage sans beurre.** — Un potage sans beurre ! direz-vous. Mais ce sera détestable !

El bien ! non. C'est délicieux !

Garnissez le fond de votre soupière de tranches de pain bien minces ; étendez dessus une couche épaisse de cerfeuil finement haché ; mettez sel, poivre, six grosses cuillerées de crème chauffée et versez bravement de l'eau bouillante sur le tout.

On nous écrit de Lausanne :

« Permettez-moi de vous soumettre une idée au sujet de la *source de l'Orbe* : Une seconde expérience ne pourrait-elle pas être tentée à Bon-Port, en employant la liqueur d'absinthe ? Peut-être intéresserait-elle davantage ceux qui ont ri de la première ?

G. D. M.

**Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage.** — Nous rappelons que le troisième concert d'abonnement, donné au bénéfice de M. Banti, chef d'orchestre, aura lieu vendredi 13 janvier, avec le concours de Mme Julia Uzielli, cantatrice.

**Le mot de l'énigme de samedi est : Beauté.** — Ont deviné : MM. A. Girardet, Suchy ; — Bétilens, Vevey ; — L. Hoffmann, F. Monnier, P. Collet, à Genève ; — Société des amis de l'instruction, Côte-aux-Fées ; — Léon Loup, Montmagny ; — A. Kramer, Buren ; — Genet, Ste-Croix ; — Lina Baudet, Montaubion ; — Paul Reymond, Rive, Genève ; — Duvoisin, St-Germain-en-Laye ; — Baud, gare de Neuchâtel ; — Ariste Robert, Chaux-de-Fonds ; — Pauroux, Neuchâtel ; — H. Pelet, Boley-Orjulaz ; — D. Zimmermann, Chavannes-le-Veyron ; — John Cavin, Berchier.

— E. Gachet, Boley-Orjulaz ; — Gétaz, Aubonne.

La prime est échue à M. L. Hoffmann, à Genève.

Nous rappelons qu'il n'est tenu compte que des réponses des abonnés.

### Problème.

— Quelle heure est-il ? demandait-on à un malin.

— Les heures qui se sont écoulées depuis minuit forment exactement les  $\frac{5}{7}$  de celles qui s'écouleront jusqu'à minuit prochain, répondit le malin.

Quelle était cette heure ?

Un mot charmant d'un bébé :

Le pauvre petit avait une affection à la vue. Sa mère le soignait avec amour, et comme elle remarquait qu'un des yeux de l'enfant était fermé et laissait tomber des larmes :

— Pourquoi ton œil pleure-t-il ? dit-elle.

— C'est qu'il ne voit, répond Bébé.

**THÉÂTRE.** — Dimanche 8 janvier :

### LE BOSSU

drame en cinq actes et huit tableaux, par A. Bourgeois et Paul Féval.

L. MONNET.

### VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

### CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénifice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, coton, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

### CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

1<sup>re</sup> série, nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins par RALPH.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS et dans toutes les librairies.

### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 43,25. — Canton de Fribourg à fr. 26,75. — Communes fribourgeoises 3 % à fr. 48,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 107. — De Serbie 3 1/4 à fr. 83. — Bari, à fr. 58,50. — Barletta, à fr. 38. — Milan 1861, à 37,50. — Milan 1866, à fr. 41. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 106. — Bons de l'Exposition, à fr. 6. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 44,50. — Tabacs serbes, à fr. 44,50. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également aux cours du jour, tous autres titres. — **J. DINI & C°**, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.